

Union Syndicale Autonome Justice

Syndicat des greffiers, greffiers en chef et fonctionnaires des filières administratives, techniques et ouvrières

Membre de :

E.U.R. : Union européenne des Greffiers (ayant statut consultatif auprès du Conseil de l'Europe)

U.N.S.A. JUSTICE : Union Nationale des Syndicats Autonomes Justice

U.N.S.A. : Union Nationale des Syndicats Autonomes

Local USAJ/UNSA - Cour d'appel de Paris : 34, quai des Orfèvres - 75055 PARIS LOUVRE SP

Tél. : 01 44 32 51 86 - Fax : 01 44 32 76 07

Site internet national : <http://usaj.justice.free.fr>

Site des greffiers E.U.R. : <http://www.rechtspfleger.org>

QU'EST-CE QUE L'USAJ ?

L'USAJ (Union Syndicale Autonome Justice) est une force syndicale multicatégorielle, affiliée à l'UNSA, l'UNSA JUSTICE, l'EUR, réformiste, laïque, autonome, rassemblant des femmes et des hommes des services judiciaires du Ministère de la Justice

L'USAJ, une force syndicale multicatégorielle (l'union fait la force), où chaque personnel quelle que soit sa catégorie est en droit d'être représenté et défendu tant au niveau de son établissement qu'au niveau ministériel ou de la fonction publique afin de garantir la défense des droits collectifs et individuels de ses adhérents.

L'USAJ c'est également l'étude des moyens à mettre en oeuvre pour parvenir à l'amélioration des carrières, la conduite avec les pouvoirs publics, des négociations préalables à la détermination de l'évolution des rémunérations, des questions relatives à l'hygiène, à la sécurité, à l'organisation et aux conditions de travail, la présentation et le soutien des revendications de ses membres, le droit d'être soutenu lors des CAP (Commission Administrative Paritaire), pour les mutations, promotions, tableau d'avancement, en matière disciplinaire...

L'USAJ, un Syndicat Réformiste, qui privilégie le dialogue et la négociation pour faire aboutir les revendications des salariés. L'USAJ sait par expérience que pour être entendu des pouvoirs publics, il faut hélas installer, trop souvent, un rapport de force.

L'USAJ, une force syndicale laïque, qui défend des valeurs de tolérance, de respect, combat la discrimination, le racisme et la xénophobie. La laïcité demeure un de ses combats permanents.

L'USAJ est autonome. L'autonomie consiste à laisser les militants et les adhérents décider dans chaque secteur la conduite syndicale à tenir. A l'inverse des autres organisations syndicales multicatégorielles érigées en confédération, le principe de notre UNION laisse une totale autonomie de négociation à notre syndicat, ainsi ce sont bien les revendications de la base qui sont portées au plus haut niveau.

L'USAJ est affiliée à L'UNSA justice, qui rassemble tous les syndicats autonomes du Ministère de la Justice et où, ensemble sous le même sigle, nous siégeons pour être plus forts et unis dans différents organismes paritaires tant locaux que ministériels : CHSD, CHSM (Comité d'Hygiène et de Sécurité Départemental et Ministériel), CNAS, CRAS (Conseil National et Régional d'Action Sociale), CTPM, CTPR (Comité Technique Paritaire Ministériel et Régional)...

L'USAJ et la fonction publique : par le biais de l'UNSA (Union Nationale des Syndicats Autonomes) siège au CSFPE (Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'Etat) participe également au niveau de la fonction publique à la négociation salariale et les grandes réformes... chose à laquelle certains syndicats catégoriels ne peuvent pas participer puisqu'ils n'ont pas de représentants en la matière en raison de leur corporatisme.

Pour en savoir plus sur l'USAJ : n'hésitez pas à nous contacter ou à aller sur notre site internet national :

<http://usaj.justice.free.fr>

ou bien encore sur le site de l'UNSA (secteurs privés et publics) :

<http://www.unsa.org>

notre **site des greffiers européens EUR**, ayant voix consultatives auprès du Conseil de l'Europe :

<http://www.rechtspfleger.org>